

SOURCES ORALES, HISTOIRE ET SOCIÉTÉS
EN AFRIQUE TROPICALE

Exposé fait à l'Institut d'Enseignement Supérieur du Bénin
(I. E. S. B.) le 22.11.69

Nous allons traiter de la tradition orale. Il s'agit d'un thème qu'on pourrait dire à la mode. Citons quelques signes de cette vogue :

- Dès 1961, un Congrès organisé par l'IAI (International African Institute) réunissait des spécialistes de l'histoire africaine. L'étude des perspectives et des méthodes de traitement de la tradition orale constituait l'un des thèmes majeurs de cette réunion ;

- A diverses reprises, notamment en septembre 1968 et en novembre 1969, l'UNESCO a organisé des colloques destinés à promouvoir le recueil systématique des traditions orales dans les sociétés africaines ;

- Nous n'évoquerons que pour mémoire les multiples articles consacrés à ce thème. Disons simplement qu'un véritable traité de la tradition orale existe, oeuvre d'un historien belge, Mr VANSINA, comparable par son ampleur et sa rigueur aux grands ouvrages de méthodes historiques des maîtres du XIXe siècle (1).

Nous allons tenter :

- De discerner les causes de l'importance croissante prise par ce phénomène ;

- De définir l'objet, les méthodes et les techniques qui président à son recueil ;

- De suggérer quelques utilisations possibles dans les domaines tant de la science que de la pratique sociale.

Nous connaissons tout le contenu de cette tradition ; il s'agit de contes, de proverbes, de légendes, de chants rituels, de récits de fondation, de textes de chansons, de poèmes dynastiques, etc... Tout ceci étant recueilli par la voie orale, se distinguant par là des documents écrits qui ont longtemps constitué une des sources principales de l'histoire dans les pays développés.

On constate la variété et l'hétérogénéité des composantes de cette tradition. Cette diversité vient non seulement de leur nature, du genre auquel elles appartiennent, mais également de leur forme. Nous reviendrons plus loin sur ce dernier point.

Disons simplement ici que cette diversité qui exprime dans la plupart des cas les rapports profonds de cette tradition avec les sociétés et les cultures dont elle émane permet des utilisations multiples. On pourrait presque dire que la tradition orale est une matière première qu'utilisent les divers praticiens des sciences sociales ou de la littérature (historiens, sociologues, ethnologues, écrivains, juristes, etc...) pour obtenir sur des sociétés présentes ou disparues des informations impossibles à avoir par d'autres moyens.

(1) Dès 1960, en effet, VANSINA insiste sur son souci de fonder en théorie la valeur du matériel oral. A cette date; il écrit dans un article sur la collecte de la tradition orale chez les Bakuba, que le but de ce travail est "d'indiquer comment l'expérience pratique du traitement des sources orales l'a conduit à formuler quelques règles théoriques en vue d'établir la valeur de ces documents historiques" (to indicate how practical experience of working with oral sources led me to formulate some theoretical rules for assessing the value of these historical documents). VANSINA. 1960 p. 43

Une définition plus opératoire sera celle du Pr Jean VANSINA. "A definition which has been useful is : oral traditions are testimonies of the past which are deliberately transmitted from mouth to mouth. They concern past events, and are distinct from rumours, which always bear the character of sensational "news" and are not deliberately transmitted from generation to generation in the same way. On the other hand, eye-witness accounts are not oral traditions, for in this case there has been no transmission. The oral character and the transmission from the original eye-witness are both essential characteristics of oral tradition" (1).

Le produit élaboré à partir de ce matériau diffèrera évidemment selon l'optique des disciplines respectives :

- Ainsi le géographe visera à obtenir des facteurs d'explication du paysage qu'il aura décrit ;

- Le juriste en utilisera certains éléments pour élaborer un coutumier et (la coutume étant l'une des sources du droit) il pourra fournir ainsi les matériaux d'une réforme judiciaire ou administrative ;

- Le sociologue préoccupé des problèmes économiques pourra, grâce à elle, reconstituer l'organisation économique passée de la société et en déduire les principes des changements internes propres à cette société. Les enseignements pourront être précieux pour adapter les opérations de développement aux structures d'évolution propres à la société concernée.

Nous avons dit rapidement ce qu'était la tradition orale. Voyons maintenant les causes de la place primordiale qu'elle a prise depuis quelques années dans tout un domaine des sciences humaines.

Deux facteurs nous semblent essentiels :

- L'accession à l'indépendance des nations africaines, parallèle à l'"irruption de certaines formes de conscience historique chez les peuples en cause" (2) .

- L'influence des ethnologues sur les disciplines historiques traditionnelles.

Pour le premier point, il suffit de citer les noms du Ghana, du Mali, pour montrer le souci des jeunes nations africaines de se rattacher à un passé spécifiquement africain. On peut dire en effet qu'une nation vit dans deux dimensions principales :

- L'espace, dimension géographique, qu'on pourrait dire horizontale ;

- Une dimension verticale, le flux de la durée qui détermine les rythmes que son existence et l'épaisseur concrète sur laquelle elle s'appuie,

En second lieu, cette mise au premier plan de la tradition orale peut s'expliquer par le revirement opéré chez les historiens classiques à la fois sous l'influence de certaines écoles historiques modernes et au vu des résultats obtenus par les ethnologues de terrain au niveau de la micro-histoire. Des méthodes avaient été élaborées par ces derniers grâce auxquelles une approche plus rigoureuse de la collecte et l'exploitation du matériel oral devenait possible.

(1) VANSINA, J - 1960 p. 43

(2) DELUZ GHIVA, p. 1

Ce sont là, semble-t-il, les deux raisons principales de l'intérêt qu'on lui reconnaît actuellement. En somme, la première est une conséquence de l'évolution des sociétés, la seconde est liée à l'évolution de la science elle-même.

Cette influence de l'ethnologie a conduit à certains malentendus. On a dit, on a cru que le recours à la tradition orale était associé à l'étude des sociétés "ethnologiques". Ces sociétés sans histoire, de sociétés traditionnelles, de sociétés archaïques, de sociétés primitives.

Un sociologue togolais aujourd'hui bien connu, le Docteur AGBLEMAGNON, les a définies comme des sociétés orales, des sociétés sans écriture. Cette qualification comporte un certain nombre d'implications très fécondes pour l'étude de la réalité sociale.

Le propos de M. AGBLEMAGNON est en effet "de montrer le rôle fondamental du matériel oral dans une société africaine particulière, celle des Ewés du Sud Togo, en prenant ici ce cadre comme cadre clinique d'expérimentation. (Il veut souligner) la liaison essentielle qu'il y a entre ce matériel oral, cette tradition orale et les structures sociales proprement dites. (Il pense) en effet que négliger l'un de ces aspects au détriment de l'autre serait s'interdire par là même toute possibilité d'accès à la vraie compréhension totale de la dynamique sociale, ce serait s'interdire toute possibilité d'accès à l'intelligibilité réelle des systèmes sociaux africains. Le matériel oral nous donne la possibilité de faire des études pertinentes et cliniques, de faire des coupes à des niveaux particulièrement significatifs de la tradition orale globale, de faire des coupes à des paliers significatifs de la réalité sociale et de pousser assez loin une analyse de laboratoire. Nous nous trouvons en présence de l'outil le plus redoutable dans les sociétés sans écriture : la parole, ainsi que du principal véhicule de la culture orale".

Mais si le traitement de la tradition orale est un instrument privilégié pour l'investigation des sociétés exclusivement ou essentiellement orales, sa portée dépasse ce cadre car l'oralité n'est spécifique ni des sociétés traditionnelles en général, ni des sociétés africaines en particulier.

On peut dire que toute société, traditionnelle ou moderne, comporte soit dans sa structure présente, soit dans celles qu'elle a constituées au cours de son évolution, des secteurs où les techniques de communication par la parole ont connu un statut particulièrement privilégié.

Pour illustrer ce point, nous évoquerons d'un mot les conclusions d'un chercheur anglo-saxon, le Professeur MAC LUHAN. Il a tenté de démontrer que les techniques de communication dominantes à une époque de l'existence d'une société influençaient d'une façon profonde, voire déterminante, non seulement la forme et le contenu des différents secteurs. En gros, à une époque dominée par les modes de communication verbale, aurait succédé une période dominée par les techniques visuelles, période liée à l'invention et au développement de l'imprimerie. Les sociétés actuelles seraient dominées par des media de l'ère électronique : la radio, la télévision, le téléphone, le cinéma.

Les sociétés du premier type qui seraient caractérisées par des relations humaines extrêmement chaudes, des contacts étroits entre les individus et les groupes, constitueraient ce que l'auteur appelle une "société tribale". La seconde période aurait été marquée par une

distension des relations sociales, vidées de leur caractère intime et personnel, rendue inauthentiques. L'ère actuelle, celle de l'électronique et des télécommunications nous ferait revenir -mais à un autre niveau- aux types de relations sociales de la première période. En réduisant le monde, en rapprochant les hommes, en allégeant le travail grâce à l'automatisation, ces media bouleverseront notre vie de façon si profonde que nos conceptions sur le mariage, la sexualité, la famille, l'éducation, s'en trouveraient totalement modifiées. C'est l'humanité toute entière qui deviendrait une vaste "tribu". Or ces media confèrent la primauté à l'oralité sur l'écrit.

Tout ce que nous venons de dire montre bien que l'importance prise par la tradition orale n'est pas une affaire de mode mais qu'elle est liée à la fois à la pratique politique (indépendances), à la pratique scientifique et à la pratique sociale du monde moderne.

Pour répondre à cette importance les techniques de la tradition orale se devaient d'être rigoureuses. Tous les efforts des chercheurs visent à définir et à appliquer les techniques susceptibles de produire cette rigueur. Ce qui nous amène à parler des règles concernant le recueil et l'exploitation des documents oraux.

Ces règles concernent :

- A. La critique externe et interne du document.
- B. Sa mise en relation avec le complexe socio-culturel dont il est issu
- C. Le degré d'intensité de l'enquête
- D. Les rapports avec les autres disciplines.

Le premier travail consistera en l'établissement d'un document écrit à partir des informations reçues valablement.

Cela pose des problèmes concernant le recueil matériel des informations. Selon leur nature, l'instrument le plus adéquat sera le magnétophone dans le cas de tradition très formalisée (à forme fixe) ou la prise de notes manuscrites lorsqu'on procède par questions et réponses.

A. Une fois le texte établi, il faudra procéder à sa critique externe et interne selon les méthodes habituelles de l'histoire.

I. La critique externe visera à obtenir un document authentique.

Il faudra considérer essentiellement le mode de transmission des informations :

- a) L'informateur a-t-il assisté lui-même aux événements qu'il rapporte ?
- b) La chaîne de transmission de la tradition a-t-elle été continue depuis que s'est produit l'évènement ?
- c) Le témoin (initial ou terminal) était-il en mesure d'observer le fait dans sa totalité ?
- d) Le fait rapporté a-t-il pu se produire étant donné les conditions du pays et du temps où il se situe ?
- e) Quelle est la nature de mode de transmission ?
- ...etc...

II. La critique interne aura les objectifs suivants :

- a) Etablir la signification du document
- b) Déterminer l'objet en vue duquel il a été réalisé
- c) Juger de son intégrité : est-il entier ou tronqué
- d) Juger si le document a été "altéré par le but qu'il vise ou la fonction qu'il remplit, intentionnellement ou non, et dans quelle mesure ?" Même sans le vouloir, en effet, tout témoin supplée par l'intervention aux lacunes de sa mémoire. La mémoire condense, schématise les formes complexes et accentue les détails significatifs. C'est un appauvrissement, tendant vers ce que la psychologie de la forme appelle une "forme d'équilibre", qui est parfois un composé de plusieurs souvenirs, vraisemblable pour nous-mêmes et pour les autres, mais, en fait inexact.

En somme, cette critique interne qui concerne "le sens et la validité du document" permet d'établir le crédit qu'on peut accorder aux témoignages qu'il nous rapporte... (Elle) pourra être complétée par une comparaison avec d'autres traditions ou d'autres données historiques relatives aux mêmes événements (1).

B. Cette double critique ne sera efficace que si les traditions sont replacées dans l'ensemble de la réalité sociale dont elles sont issues. Il faudra :

a) "Etablir un inventaire des types d'expressions orales afin de placer chaque tradition dans son cadre linguistique".

b) Prendre en considération la structure sociale, afin, par exemple, dans une société composée de groupes d'origine distincte, de recueillir la version de chaque fraction. La totalité des variantes de chaque tradition principale pour un domaine donné pourra être ainsi rassemblée.

c) Le nombre et la complexité des conditions à remplir pour obtenir une tradition valable, commandent les méthodes de collecte de cette tradition. Selon les moyens dont il dispose, le chercheur adoptera une méthode d'enquête d'intensité différente :

a) La méthode intensive qui suppose la mise en jeu de compétences multiples (linguistique, ethnologique, sociologique, archéologique) ne peut être mise en pratique que par des chercheurs hautement spécialisés.

b) Le souci de ne pas laisser perdre les traditions qui sont de plus en plus en voie de disparition du fait de l'évolution des sociétés conduit souvent à recourir à un autre type de méthode plus extensive. Le chercheur pourra procéder de deux façons :

- S'il est seul, recueillir les informations à une vaste échelle géographique dans des populations qu'il connaît bien pour en avoir étudié une partie intensivement.

- S'il dispose d'une équipe (qui sera composée de préférence de gens appartenant à la société concernée), les envoyer -après les avoir soigneusement formés- recueillir les traditions sur le terrain.

D. Tout ceci nous montre que pour recueillir et exploiter valablement cette tradition, il sera nécessaire de recourir à l'apport d'apport d'autres disciplines.

(1) The Historian in Tropical Africa p. 3

1° L'ARCHEOLOGIE qui nous fournira des données précises sur l'habitat, l'architecture, la vie matérielle des sociétés passées. Elle sera aidée en cela par les photographies aériennes qui permettront de déceler ce qui échappait à l'observateur resté au sol.

Les résultats que pourrait fournir l'archéologie sont limités par les conditions climatiques de l'Afrique tropicale "les termites, l'acidité du sol, font que tous les objets de bois, les étoffes, le cuir et le charbon même ne se conservent pratiquement pas. C'est principalement la poterie qui est mise à jour : elle forme 90 % du matériel recueilli lors des fouilles et présente une importance cruciale pour l'archéologue" (1).

L'Art rupestre qu'il s'agisse de peinture ou de gravure, apporte également des informations concernant notamment la faune existant à l'époque. Mais cet apport est limité du fait que les dessins rupestres sont presque exclusivement l'apanage des pays secs de l'Afrique.

Les méthodes de l'archéologie permettront également d'aborder un des problèmes capitaux de l'histoire : celui de la datation. On recourra à diverses méthodes :

a) Celle du Carbone 14 : mise au point il y a une dizaine d'années par Williard LIBBY, elle permet de déterminer l'âge des fossiles animaux et végétaux en mesurant leur taux de Carbone 14. Ce corps radioactif a la propriété de se désintégrer dans un laps de temps connu (5 600 ans environ). "Mais cette méthode a des limites" :

- d'abord elle est difficilement utilisable pour des fossiles qui ont plus de 3 000 ans ; le contenu du Carbone 14 est alors trop faible pour permettre une mensuration utile. Ensuite seuls les fossiles animaliques et végétaux contiennent du Carbone 14.

b) Celle du Potassium 40 : "Cet élément ne se désintègre qu'après une période d'environ 1 300 millions d'années. Mais cet élément ne permet pas de mesurer les périodes dites courtes ou moyennes" (2).

c) Celle de la Thermo-luminescence qui essaie de mesurer la lumière que les fossiles restituent sous l'action de la chaleur. Cette lumière varie selon la quantité d'énergie accumulée sous l'effet du rayonnement cosmique (et ceci semble-t-il indépendamment de la profondeur où ces objets sont enterrés). Pour un site déterminé le rayonnement cosmique (comporterait) une intensité annuelle moyenne invariable (ce qui permet) de connaître le nombre d'années pendant lesquelles l'objet a été exposé aux rayonnements" (3).

2° LA LINGUISTIQUE est aussi très utile.

a) La Linguistique comparative qui étudie l'histoire des langues s'efforce d'expliquer les ressemblances dans le vocabulaire et la grammaire de langues différentes en faisant l'hypothèse qu'elles dérivent d'une langue-mère. On tentera de reconstituer cette dernière (élaboration d'un modèle) et de montrer la genèse des langues concrètes à partir d'elle.

(1) The Historian in Tropical Africa - P. 8

(2) ZIEGLER - P. 23

(3) ZIEGLER - P. 23

b) La méthode des "innovations communes" qui permet d'établir l'arbre généalogique de plusieurs langues-soeurs.

c) "La glottochronologie est une technique plus récente. Elle repose sur l'idée que le vocabulaire de base de toutes les langues du monde change à une vitesse uniforme. Il en résulte que des langues qui auraient perdu certain pourcentage de ce vocabulaire, mais posséderaient encore des éléments communs, se sont séparées de la langue-mère à une date que l'on peut calculer. Les comparaisons doivent porter non seulement sur la forme du mot mais aussi sur son sens" (1).

Cette méthode a aussi ses limites, car elle ne permet pas de parvenir à une datation absolue.

3° Les autres apports

L'historien d'Afrique peut recourir également à :

a) L'anthropologie physique (comparaison des caractères physiques des membres de sociétés différentes) ;

b) L'astronomie (périodicité des comètes, éclipses) ;

c) L'ethnobotanique : étude de la diffusion et de la répartition des espèces cultivées ;

d) La dendrochronologie

En somme, on voit que le chercheur en traditions orales doit être certes un spécialiste confirmé, mais également un homme disposant d'une vaste culture interdisciplinaire.

Jusqu'ici il peut découler de ce que nous avons dit que la tradition orale n'est que de peu d'utilité dans la vie actuelle des sociétés. Nous voudrions à partir de quelques cas montrer qu'il n'en est rien.

La maîtrise de la tradition orale peut être efficace pour entraîner des changements politiques. Elle peut permettre dans le domaine socio-économique de réaliser des opérations de développement à un moindre coût humain.

Pour développer le premier point nous nous référerons à l'exemple de RUANDA. C'est en s'appuyant sur les traditions orales définissant les fondements et les structures de la société Ruandaise que les partis politiques ont élaboré les thèmes de leur propagande dans la période précédant l'indépendance. Les traditionalistes s'efforçaient d'en dégager les éléments allant dans le sens d'une société conservatrice et réactionnaire. Les réformistes insistaient sur les thèmes définissant une société modérée, sur l'égalité entre les différentes ethnies-soeurs en s'appuyant également sur le passé. La tendance révolutionnaire, elle, procédait à une critique radicale de la société traditionnelle, contestant que l'on pût fonder une société moderne à partir des mythes anciens. Sa critique même de cette tradition en montrait l'efficacité : elle avait pu dans le passé produire de façon durable les attitudes collectives, et les comportements qui avaient constitué la trame même de la société Ruandaise.

Le deuxième exemple est emprunté à nos travaux personnels. La société sur laquelle nous travaillons nous paraissait présenter un certain nombre de dysfonctions. Ces dysfonctions nous semblent de façon directe ou indirecte à l'origine de certains échecs rencontrés par les organismes régionaux de développement.

(1) The Historian in Tropical Africa - P. 18

Elles nous semblaient résulter d'une disharmonie, d'une absence d'articulation entre les différents statuts, les diverses fonctions nécessaires à la vie de ce groupe. C'est en interrogeant les vieux du village que nous avons pu définir ces statuts et déceler les défauts de leur articulation. C'est surtout en reconstituant avec leurs concours l'histoire de la fondation des différents villages que nous avons pu discerner les causes de cette situation dont la connaissance nous semble être indispensable à la fois à l'action au jour le jour et à la réussite économique et sociale des villageois.

Ainsi donc la tradition orale par son enracinement au plus profond de la vie des sociétés peut non seulement fournir des matériaux à la science mais également, et de façon liée, un instrument pour l'action.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1° F. N'Sugan AGBLEMAGNON - "Sociologie des sociétés orales : le cas du Togo" - Etudes togolaises, n° 2 - (sous presse).
- 2° R. CHEVALLIER - 1968 - La détection aérienne en archéologie - Photographie aérienne et ethnographie in Panorama des applications de la photographie aérienne. EPHE - VIe section - Mémoires de photo-interprétation V - SEVPEN.
- 3° Ariane DELUZ-CHIVA, 1965 - Anthropologie, histoire et historiographie - Rev. int. Sc. Soc. vol. XVII, n° 4 pp 1-12.
- 4° Hubert DESCHAMPS - 1961 - Traditions orales au Gabon in H. T. A. pp. 165-176
- 5° Hubert DESCHAMPS - 1968 - L'ethno-histoire en Ethnologie générale - pp. 1433-1444
- 6° J. D. FAGE - 1969 - Africa Discovers her Past
- 7° Dr M. D'HERTEFELT - 1961 - Mythes et idéologies dans le Ruanda ancien et contemporain. in H. T. A. - pp. 219-238.
- 8° THE HISTORIAN IN TROPICAL AFRICA - Studies presented and discussed at the 4th International African Seminar at the University of Dakar - 1961 Introduction by J. VANSINA, R. MAURY, L. V. THOMAS (abrégé sous la forme H. T. A.).
- 9° Jean Paul LEBOEUF - 1968 - L'enquête orale en ethnographie - in Ethnologie générale, pp. 180-198
- 10° Claude LEVI-STRAUSS - Anthropologie structurale - Introduction, pp. 3-33 - Plon
- 11° Daniel F. Mc CALL - 1969 - Africa in Time Perspective Oxford University Press.
- 12° Jacques MILLOT - 1968 - L'ethnobotanique - in Ethnologie générale pp. 1740-1763
- 13° Yves PERSON - Tradition orale et chronologie
- 14° Jean POIRIER - 1968 - Ethnologie diachronique et histoire culturelle in Ethnologie générale - pp. 1444-1464
- 15° Jean VANSINA - 1960 - "Recording the oral history of the Bakuba" Journal of African History, I. 1, pp. 43-51 et 1.2, pp. 257-270
- 16° Jean VANSINA - 1961 - De la tradition orale - TERVUREN-Annales - Série in 8° Sc. Hum. n° 36 - 168 p, index Musée Royal de l'Afrique Centrale
- 17° Jean ZIEGLER - 1969 - Sociologie et contestation - Gallimard-Coll. "Idées"